



Karting De Loudun

RÈGLEMENT OFFICIEL

ENDURANCE KARTING SWS

12 HEURES

2 MANCHES DE 6 HEURES - QUICK CHANGE - LESTAGE 80 KG



SAMEDI
3 OCTOBRE 2026



CIRCUIT NATIONAL
1 150 M ÉCLAIRÉ



BOURNAND
(VIENNE - 86)

KARTING DE LOUDUN

📍 3 lieu-dit La Boule d'Or
86120 Bournand

🌐 www.loudun-karting.com

**ÉPREUVE INSCRITE AU
CHAMPIONNAT**



1. ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Le Karting de Loudun organise une épreuve d'endurance loisir de **12 heures**, disputée en **deux manches de 6 heures**, avec un système de **Quick Change**.

Cette compétition, inscrite au championnat **Sodi World Series (SWS)**, se déroulera le **samedi 3 octobre 2026** sur le circuit national éclairé de **1 150 mètres**, situé à **Bournand (Vienne)**.

L'épreuve est ouverte aux pilotes âgés de **15 ans et plus**, qu'ils soient débutants, amateurs ou pilotes confirmés.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, le programme ou la date de l'événement si des circonstances exceptionnelles l'exigent. Toute modification sera communiquée aux équipes avant son application et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.

En cas d'interruption de la course sous drapeau rouge, le temps de neutralisation ne donnera lieu ni à une prolongation de l'épreuve, ni à une compensation financière. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à tous les pilotes, amateurs comme licenciés ou pilotes SWS.

Chaque participant devra :

- Être âgé d'au moins **15 ans** le jour de l'épreuve ;
- Mesurer au minimum **1,50 mètre** ;
- Être reconnu médicalement apte à la pratique du karting.

Les pilotes mineurs devront présenter une autorisation parentale signée ou être accompagnés d'un représentant légal le jour de la manifestation.

3. COMPOSITION DES ÉQUIPES

Les équipes devront être composées de **2 à 8 pilotes**.

Le nombre d'équipes engagées est limité à **26**.

Chaque équipe désignera un capitaine, interlocuteur privilégié de la Direction de Course pour toute communication officielle.

4. ENGAGEMENT ET MODALITES D'INSCRIPTION

Le montant de l'engagement est fixé à **1 250 € TTC par kart**.

L'inscription ne sera définitivement validée qu'après réception du règlement intégral, au plus tard **10 jours avant la date de l'épreuve**.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Via notre site internet : <https://www.loudun-karting.com/challenges/>
- Carte bancaire à l'accueil du karting.
- Espèces à l'accueil du karting.

Important : une pré-inscription effectuée sur la plateforme **Sodi World Series (SWS)** ne constitue pas une inscription définitive.

En cas d'annulation de l'événement par l'organisateur, quelle qu'en soit la cause, les sommes versées seront intégralement remboursées.

L'engagement comprend :

- La mise à disposition d'un kart de course ;
- Le carburant durant toute l'épreuve ;
- L'assistance mécanique ;
- Le chronométrage officiel ;
- L'attribution d'un stand ;
- Le panneautage ;
- La remise des trophées.
- Le médecin
- Le staff, bénévoles, commissaire de piste qui encadre l'événement.

5. LES KARTS

Les kartings utilisés seront des RT10 270CC (préparés) moto schütte (13 CV).

Les équipes utiliseront des karts identiques préparés par le Karting de Loudun afin de garantir l'équité sportive.

Les numéros de kart seront attribués par tirage au sort lors de l'enregistrement des équipes.

À chaque arrêt aux stands, un **Quick Change** sera effectué avec changement de pilote obligatoire.

Seul le pilote appelé à prendre son relais est autorisé à accéder à la zone de Quick Change. Toute présence injustifiée dans cette zone entraînera une pénalité de **2 tours**.

Le ravitaillement en carburant sera effectué automatiquement par l'organisation.

Les participants ne sont pas autorisés à intervenir sur les éléments techniques des karts (pression des pneus, réglages du châssis, moteur, transmission, etc.). Toute intervention non autorisée sera sanctionnée d'une pénalité de **5 tours**.

En cas de défaillance mécanique indépendante de tout fait de course (casse moteur, rupture de chaîne, panne mécanique, etc.), l'organisation procédera au remplacement du kart. Ce changement ne donnera lieu à aucune compensation des tours ou des positions perdus durant l'intervention.

Les systèmes de chronométrage personnels (Alfano, MyChron ou équivalent) sont autorisés, sous réserve que leur installation ou leur retrait ne ralentisse pas la procédure de Quick Change.

Il est interdit de décorer les karts.

6. EQUIPEMENT DES PILOTES

Le Karting de Loudun met à disposition, dans la limite des stocks disponibles :

- Des combinaisons ;
- Des combinaisons de pluie ;
- Des casques ;
- Des minerves.

Tout équipement prêté et non restitué à l'issue de l'épreuve sera facturé à sa valeur de remplacement.

Les pilotes peuvent utiliser leur propre équipement sous réserve qu'il soit conforme aux exigences de sécurité.

Le casque devra être intégral, homologué CE, correctement attaché et équipé d'une visière.

Les chaussures devront être entièrement fermées.

Le port de gants est fortement recommandé.

Les caméras embarquées sont autorisées, à condition qu'elles ne soient pas fixées sur le casque.

Les systèmes de communication radio sont également autorisés.

Sont strictement interdits :

- Les vêtements amples ou flottants ;
- Les écharpes et foulards ;
- Les tongs, sandales ou chaussures ouvertes ;
- Les casques de type motocross.

Les pilotes devront porter une tenue adaptée pendant toute la durée de leur relais.

Sont obligatoires :

- Une combinaison correctement fermée ;
- Un casque intégral homologué, correctement attaché ;
- Des chaussures fermées.
- Les cheveux longs devront être impérativement attachés
-

7. DEROULEMENT DE LA COURSE

La grille de départ sera établie en fonction des résultats des essais qualificatifs.

L'épreuve se déroulera en **deux manches de 6 heures** :

- **Course 1** : départ à **12 h 00**, arrivée à **18 h 00** ;
- **Course 2** : départ à **18 h 30**, arrivée à **00 h 30**.

Le premier départ de la course 1 sera donné selon la procédure type « **Le Mans** ».

Le second départ de la course 2 sera en départ « **grille** »

Aucun **Quick Change** ne sera autorisé pendant les essais qualificatifs. Le premier changement de kart interviendra obligatoirement lors du premier arrêt aux stands de la Course 1.

B. PROGRAMME DE LA JOURNEE

Horaire	Programme
08 h 00 - 09 h15	Accueil des équipes, enregistrement administratif, remise des bracelets, tirage au sort des karts, pesée des pilotes et distribution des équipements.
09 h 15 - 09 h45	Briefing obligatoire de l'ensemble des pilotes et des commissaires. La présence de tous les pilotes est impérative.
10 h15 - 11 h00	Essais qualificatifs (40 minutes). Cette séance permet aux pilotes de découvrir le circuit et leur kart, ainsi que d'établir la grille de départ.
11 h15 - 11 h45	Photos des équipes avec leur kart.
	<u>Départ de la Course 1 (6 heures) :</u>
12 h 00	☐ Les équipes PRO devront effectuer 11 arrêts obligatoires aux stands , avec un changement de pilote obligatoire à chaque arrêt.
	☐ Les équipes Gentleman devront effectuer 15 arrêts obligatoires aux stands , avec un changement de pilote obligatoire à chaque arrêt.
18 h 00	Arrivée de la Course 1.
	<u>Départ de la Course 2 (6 heures) :</u>
18 h 30	☐ Les équipes PRO devront effectuer 11 arrêts obligatoires aux stands , avec un changement de pilote obligatoire à chaque arrêt.
	☐ Les équipes Gentleman devront effectuer 15 arrêts obligatoires aux stands , avec un changement de pilote obligatoire à chaque arrêt.
00 h 30	Arrivée de la Course 2 et fin de l'épreuve.
01 h 00	Proclamation des résultats et remise des trophées sur le podium.

9. PESEE DES PILOTES

Tous les pilotes seront pesés, équipés de leur tenue complète, lors de leur enregistrement.

Le poids minimum réglementaire est fixé à 80 kg par pilote.

L'utilisation d'un surbaquet est autorisée. Toutefois, celui-ci ne sera pas pris en compte lors de la pesée, l'organisation n'étant pas en mesure de contrôler systématiquement sa présence à chaque relais.

Les lests nécessaires seront mis à disposition dans la zone de **Quick Change**.

À chaque changement de pilote, un contrôle sera effectué par lecture du bracelet électronique. La Direction de Course se réserve également le droit d'effectuer des contrôles de poids aléatoires pendant toute la durée de l'épreuve.

En cas de non-conformité, le pilote devra remettre son kart en conformité avant de reprendre la piste. Toute infraction au poids minimum sera sanctionnée d'une **pénalité de deux tours**.

10. REGLES DE COURSE ET TEMPS DE ROULAGE

Afin de garantir l'équité sportive entre toutes les équipes, les règles suivantes devront être respectées pendant toute la durée de l'épreuve :

- **Poids minimum par pilote : 80 kg** (des contrôles aléatoires pourront être effectués à tout moment de la course).
- **Arrêts obligatoires :**
 - Catégorie **Gentleman** : **15** arrêts minimums par course de 6h00 avec changement de pilote obligatoire.
 - Catégorie **Pro** : **11** arrêts minimums par course de 6h00 avec changement de pilote obligatoire.
- **Temps d'arrêt minimum aux stands : 1 minute 30.** Tout arrêt inférieur à cette durée entraînera une pénalité de **3 tours**.
- **Temps minimum d'un relais : 10 minutes.**
- **Temps maximum d'un relais : 40 minutes.**

Un écran situé à proximité des stands permettra aux équipes de suivre en temps réel la durée des relais et des arrêts aux stands. Un système de **Live Timing** sera également mis à disposition, sous réserve de son bon fonctionnement.

11. RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement en carburant sera effectué par l'organisation après la séance d'essais qualificatifs.

Par la suite, à chaque arrêt aux stands, le plein de carburant sera réalisé avant la procédure de **Quick Change**. L'organisation pourra également effectuer une vérification technique rapide du kart si elle l'estime nécessaire.

L'autonomie moyenne des karts est d'environ **2 heures** dans des conditions de piste sèche.

12. SECURITE

La sécurité des pilotes, des accompagnateurs et du personnel est une priorité absolue. Chaque participant s'engage à respecter l'ensemble des consignes communiquées lors du briefing ainsi que les directives des commissaires de piste.

13. PENALITES

Pendant toute la durée de l'épreuve, les commissaires et la Direction de Course veilleront au strict respect du présent règlement.

Toute infraction, qu'elle soit commise sur la piste ou en dehors, pourra être sanctionnée immédiatement. Les décisions de la Direction de Course sont souveraines et ne pourront faire l'objet d'aucune contestation.

Les pénalités sont appliquées en temps réel par le système de chronométrage officiel.

Infraction	Pénalité
Équipement non conforme (retour obligatoire aux stands pour mise en conformité)	1 tour
Temps d'arrêt minimum aux stands non respecté	3 tours (<i>à harmoniser avec le règlement si nécessaire</i>)
Main non levée avant l'entrée dans la voie des stands	Avertissement, puis 1 tour en cas de récidive
Dépassement sous drapeau jaune, non-respect des drapeaux ou vitesse excessive lors d'une intervention en piste	1 tour, puis 2 tours en cas de récidive
Récidive après avertissement	Pénalité ou exclusion, à l'appréciation de la Direction de Course
Non-respect de la procédure ou de la ligne de Quick Change	30 secondes
Descendre de son kart pour tenter de le dégager sans l'autorisation d'un commissaire	1 tour
Conduite dangereuse sur la piste	1 tour, puis 2 tours en cas de récidive
Vitesse excessive dans la voie des stands	2 tours
Conduite dangereuse dans les stands (perte de contrôle, contact avec les protections, etc.)	2 tours
Poids minimum non respecté	2 tours
Relais obligatoire non effectué	5 tours
Relais fictif (absence de changement physique de pilote)	1 tour

Comportement irrespectueux envers les officiels, les pilotes ou les accompagnateurs	3 tours, avec exclusion possible
Comportement violent, agressif ou antisportif	Pénalité pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'équipe
Consommation d'alcool ou de stupéfiants	5 tours, avec exclusion possible
Intervention, modification ou dégradation volontaire du kart	5 tours

La Direction de Course se réserve le droit d'adapter ou d'aggraver toute sanction en fonction de la gravité des faits constatés.

14. STANDS ET PROCEDURE DE QUICK CHANGE

a) Accès aux stands

Lorsqu'un pilote quitte la piste pour rejoindre la voie des stands, il doit impérativement **lever le bras** afin de signaler son intention aux autres concurrents.

Le pilote devra ensuite quitter la trajectoire de course en toute sécurité, ralentir avant l'entrée des stands et circuler **à vitesse réduite** jusqu'à son emplacement.

Pour des raisons de sécurité, les animaux sont **strictement interdits dans la zone des stands**.

Ils sont toutefois **autorisés dans la zone spectateurs**, à condition d'être **tenus en laisse en permanence**.

b) Procédure de Quick Change

Le **Quick Change** est organisé autour de **trois couloirs** identifiés par les couleurs **Bleu, Blanc et Rouge**.

À l'entrée dans la voie des stands, un écran affichera automatiquement la couleur du couloir attribué au kart entrant.

Le pilote qui s'apprête à prendre le relais devra alors se présenter uniquement devant le couloir indiqué.

Le pilote terminant son relais immobilisera son kart dans le couloir correspondant, retirera l'ensemble de son matériel personnel (lests, MyChron, Alfano, caméra, etc.) puis quittera le kart.

Le pilote suivant prendra place dans **le premier kart disponible** du couloir qui lui a été attribué.

Avant de reprendre la piste, le bracelet du pilote devra obligatoirement être **scanné et associé au kart** par un membre de l'organisation.

Aucun départ ne sera autorisé tant que cette procédure n'aura pas été correctement effectuée.

c) Pénalités liées au Quick Change

- **Non-respect du couloir attribué** : pénalité de **30 secondes**.
- **Absence de scan du bracelet avant le départ** : pénalité de **1 tour**, avec obligation de repasser par les stands afin d'effectuer le scan dans le respect du temps d'arrêt réglementaire de 1m30.

15. SIGNALISATION – LES DRAPEAUX

Tous les pilotes sont tenus de connaître et de respecter la signification des différents drapeaux utilisés pendant l'épreuve.

Drapeau	Signification
 Vert	Départ ou reprise de la course. Piste libre.
 Jaune	Danger sur la piste. Interdiction de dépasser. Les pilotes doivent ralentir et être prêts à modifier leur trajectoire.
 Bleu	Un kart plus rapide s'apprête à vous dépasser. Facilitez son passage sans changer brutalement de trajectoire.
 Noir	Le pilote concerné doit regagner immédiatement les stands sur décision de la Direction de Course.
 Noir avec disque orange	Problème mécanique ou de sécurité sur le kart. Retour obligatoire aux stands.
 Rouge	Course interrompue. Les pilotes doivent ralentir immédiatement et suivre les consignes des commissaires de piste.
 Damier	Fin de la manche ou de l'épreuve.

Le non-respect de la signalisation pourra entraîner une pénalité pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'équipe.

16. RESTAURATION

Un service de restauration sera proposé sur le circuit pendant toute la durée de l'événement.

Des repas et des boissons seront disponibles le **samedi midi** ainsi que le **samedi soir**, afin de permettre aux pilotes, aux équipes et aux accompagnateurs de se restaurer sur place.

Les repas sont à **réserver et à régler à l'avance** auprès du **Karting de Loudun**, au plus tard **10 jours avant la course**.

Aucune réservation ne sera prise en compte sans règlement préalable.

Chaque menu comprend :

- Un plat, **Rougail saucisse ou poulet curry** accompagnés de riz
- Un dessert au choix : **tiramisu Kinder Bueno** ou **salade de fruits**,
- Une boisson.

Tarif : 16 € TTC par personne.

Les repas sont à **réserver et à régler à l'avance**. Pour toute réservation, merci d'envoyer un e-mail à contact@loudun-karting.com. Seules les réservations accompagnées de leur règlement seront prises en compte 10 jours avant l'événement.

17. LE STAFF

Tout au long de l'événement, une équipe composée de moniteurs de piste, commissaires, mécaniciens et bénévoles sera présente afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation.

Les membres du staff sont à la disposition des équipes pour répondre à leurs questions et veiller au respect du règlement.

Les consignes données par les commissaires et la Direction de Course devront être respectées à tout moment.

18. RESPONSABILITE

Chaque participant s'engage à respecter les consignes de sécurité communiquées lors du briefing ainsi que les dispositions du présent règlement.

Le Karting de Loudun ne pourra être tenu responsable des conséquences d'un accident résultant du non-respect des consignes de sécurité, d'une faute de pilotage ou d'un comportement dangereux.

Il appartient à chaque pilote de vérifier qu'il bénéficie d'une assurance responsabilité civile couvrant la pratique du karting de loisir ainsi que d'une assurance individuelle accident adaptée.

L'assurance responsabilité civile souscrite par le circuit ne couvre pas les dommages résultant d'une erreur de pilotage ou d'une mauvaise utilisation du matériel.

En cas d'abandon d'une équipe, quelle qu'en soit la cause (incident mécanique, accident, décision sportive ou retrait volontaire), aucun remboursement, avoir ou compensation financière ne pourra être accordé.

19. DISPOSITIONS FINALES

La participation à l'épreuve implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

La Direction de Course se réserve le droit de prendre toute décision nécessaire au bon déroulement de l'épreuve dans l'intérêt de la sécurité et de l'équité sportive.

Le Karting de Loudun se réserve également le droit de modifier, compléter ou adapter tout ou partie du présent règlement à tout moment, notamment en cas de nécessité technique, organisationnelle ou pour des raisons de sécurité. Toute modification sera portée à la connaissance des équipes avant son entrée en vigueur.

